



Bulletin d'Informations Municipales

Bulletin d'Informations de la Municipalité de Bize-Minervoises

N°94 juillet-août 2011

Responsable de la publication : Alain Fabre - Téléphone Mairie : 04 68 46 10 29

LE MOT DU MAIRE

L'été s'achèvera bientôt, voici venu le temps des vendanges, qui n'ont plus rien à voir avec celles d'autrefois. Les animations s'arrêtent donc subitement et notre commune voit sa population estivale partir sans être remplacée par les vendangeurs.

Il n'empêche que cette saison touristique a été réussie sur la commune, tant au niveau de la fréquentation (le camping a été souvent complet), qu'au niveau des événementiels tels que le free-style et la fête de l'Olivier. Près de 6000 à 7000 personnes ont participé à chacune de ces soirées.

Mais il ne faut pas oublier aussi les fêtes du 14 juillet et leur magnifique feu d'artifice, ainsi que les diverses animations des associations et autres : domaines viticoles, pétanque, foot, tennis...

Tout cela contribue considérablement à renforcer l'économie de notre commune, car chaque personne accueillie dépense auprès des différents commerces, professions libérales, associations, producteurs... Il faut savoir que depuis quelques années le chiffre d'affaires généré par le tourisme dépasse celui de l'agriculture dans le département de l'Aude. Notre commune, forte de son potentiel environnemental, de ses animations, des produits élaborés sur son territoire, vins, olives, fromages, de ses nombreux restaurants, de ses structures d'accueil, doit jouer pleinement cette carte là. Elle doit le faire de manière qualitative pour répondre à cette demande touristique qui s'intéresse davantage à l'arrière pays en complémentarité avec le littoral.

C'est ce qu'a réalisé la coopérative l'Oulibo avec la ville de Gruissan au moyen du programme européen Odyssée qui met en relation via Internet, de nombreux ports européens et la découverte des destinations de leur arrière pays se situant à une heure au plus en voiture. Du fait de cette synergie, les touristes arrivant à Gruissan peuvent, grâce aux nouvelles technologies interactives de communication, visiter l'Oulibo tout en restant à Gruissan, visualiser les rayons, acheter ce qui leur convient et se voir livrer leur commande dès le lendemain à la capitainerie du port. Il pourra en être de même pour les gîtes, chambres d'hôtes. Nous devons féliciter la coopérative l'Oulibo pour cette expérience qui pourra être étendue au reste des activités de notre village. Aujourd'hui l'Oulibo emploie l'équivalent de 40 personnes et je sais, connaissant les projets à venir sur Cabezac ayant trait à l'agro et œnotourisme, que de nombreux emplois peuvent en découler.

Notre rôle en tant qu'institutionnel sera d'accompagner ces porteurs de projets et de les mettre en synergie.

Le Grand Narbonne a été saisi de ces dossiers et nous accompagnera.

Il faut aider les agriculteurs à valoriser leurs produits sur place, car c'est ainsi qu'ils créent de la valeur ajoutée et par conséquent de l'emploi. Il ne faut pas oublier qu'ils sont des travailleurs de l'espace et qu'ils maintiennent aussi notre qualité environnementale.

Il convient malgré tout d'y croire encore.

Bien à vous, Alain Fabre.

Les 9 et 16 octobre, auront lieu "les Primaires Socialiste". Il y aura 7 bureaux de vote sur le canton, Bize aura le sien, à la salle des fêtes.

Les horaires d'ouvertures devraient être de 9h à 19h. Ces élections permettront de désigner celui ou celle, (parmi les 6 candidats) qui représentera le parti socialiste lors des prochaines élections présidentielles

Seules les personnes inscrites sur les listes électorales pourront voter. Les électeurs de Mailhac et de Pouzols qui le désirent pourront voter à Bize.

Les votes par procuration ne seront pas autorisés. Les pièces d'identité seront obligatoires. Pour pouvoir voter, il faudra s'acquitter d'une contribution de 1euro (minimum) et signer une charte éditée par le parti socialiste.

Pour plus d'informations, vous pouvez appeler le 04 68 11 45 56 ou vous rapprocher de la section du parti socialiste de Bize auprès de Lydie Faure ou aller sur le site:

www.ps11.fr <<http://www.ps11.fr>>

PERMANENCE D'UNE ASSISTANTE SOCIALE

Madame DESCOUTS, assistante sociale de la Direction départementale de la Solidarité du Conseil général de l'Aude, assurera des permanences mensuelles, uniquement sur rendez-vous, dans les mairies de :

- BIZE : le matin, les deuxièmes jeudis de chaque mois
- GINESTAS : l'après-midi, les premiers jeudis de chaque mois
- ARGELIERS : le matin, les quatrièmes jeudis de chaque mois.

Les rendez-vous sont donnés par le secrétariat du Centre médico-social de Lézignan-Corbières : tél. 04 68 27 22 60.

EN BREF...EN BREF...EN BREF... EN BREF...

CAMPING MUNICIPAL :

Depuis la fin août, le camping (ainsi que les jeux pour enfants qui y sont installés) a la double fonction de camping et de jardin public ouvert à tous.

TRAVAUX SUR LA COMMUNE :

Des travaux de voirie d'amélioration ou de remise en état sont en cours de réalisation par le Syndicat intercommunal de voirie :

- rue des Écoles • au Champs de Foire • sur la piste forestière de Boussecos

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Principales décisions prises. Séance du 2 août 2011

• **Achat d'un immeuble** : La commune exercera son droit de préemption pour acquérir une maison située dans le centre ancien du village, 5 rue Jaillet, appartenant à la famille Vié. Prix de la préemption : 33 000€. Cet immeuble a été estimé 45 000€ par les services de l'État en 2009.

Dans le cadre de l'aménagement du centre du village, ce bâtiment, ainsi que d'autres du même îlot, sera démolé afin de créer dans ce secteur une placette et des places de parking. Les travaux devraient débuter courant 2012.

• **Connexion au haut débit internet** : Le village va, sous peu, bénéficier d'une couverture internet haut débit au moyen de la technologie Wi Fi. Le hameau de Cabezac a déjà accès au haut débit depuis plusieurs années. Le hameau de La Rouyère ne sera pas couvert par la Wi Fi ; par contre ses habitants peuvent se connecter à une couverture haut débit, au moyen de la technologie Win Max, mise en place par le Conseil général de l'Hérault. Pour cela ils devront s'équiper d'un kit de connexion. La commune remboursera 50% du prix d'achat de ce kit, avec un maximum de 85€.

TÉLÉVISION NUMÉRIQUE

Bientôt le passage de la télé au tout numérique.

Une réunion publique aura lieu le lundi 10 octobre 2011 à 18h30 à la salle des fêtes de Bize.

Sophie DHULST, déléguée régionale de France Télé Numérique et ses techniciens animeront cette réunion et répondront à vos questions.

Vous êtes TOUS concernés et en particulier : les foyers habitant «une zone non-couverte, dite "zone d'ombre"» ainsi que les foyers recevant les chaînes télévisées par antenne-rateau.

Attention au démarchage commercial à domicile ou par téléphone. Soyez vigilants ! Informez-vous auprès d'un professionnel antenniste agréé. (Liste sur site internet : www.tousaunumérique.fr ou au centre d'appel : 09 70 818 818 ou en mairie.

CONNEXION INTERNET HAUT DÉBIT

La technologie de connexion haut débit Internet WiFi en cours d'installation (qui devrait être opérationnelle fin septembre/début octobre) ne couvrira que le village. Certains sites de la commune continueront à être des zones dites «blanches». Ces zones peuvent accéder au haut débit par satellite. Sous certaines conditions, le Conseil régional Languedoc-Roussillon a mis en place une aide de 240€ pour l'acquisition d'une connexion haut débit par satellite.

De la documentation sur cette technique est disponible en mairie.

LA RENTRÉE 2010 À L'ÉCOLE DE BIZE

Le maire et le Conseil municipal souhaitent une bonne rentrée et une bonne année scolaire aux enfants, aux professeurs et à toutes les personnes intervenant dans le cadre de la vie scolaire ou périscolaire. Pour cette année, les classes sont organisées de la façon suivante :

Effectifs : 90 élèves (87 en 2010), 4 professeurs :

Maternelle : Céline SEMAT, directrice, assistée de Danielle Camman, 26 élèves.

CP/CE 1 : Emmanuelle ALBANO, 22 élèves.

GS/CE 2 : Marielle GUILLIER, assistée de Aurélie CID, 20 élèves.

CM 1/CM 2 : Stéphanie TRIADOU, 20 élèves.

ET À LA CALANDRETA :

55 enfants en provenance du canton et de cantons voisins sont scolarisés dans trois classes de l'école associative occitane «La Calandreta», installée dans le bâtiment de l'ancienne gare ferroviaire de Bize.

PÔLE EMPLOI

La commune de Bize dépend de l'Agence Pôle Emploi de Lézignan-Corbières. Celle ci communique sa nouvelle adresse et l'extension de ses compétences :

• Adresse : depuis le 8 juillet 2011, l'Agence a déménagé à la zone d'activité de la Plaine de Caumont, 4bis rue Becquerel (derrière les établissements Lignères matériaux), téléphone abrégé 3949 et www.pole-emploi.fr

• Compétences : en plus des offres d'emploi, l'agence de Lézignan traite désormais les dossiers d'indemnités des demandeurs d'emploi qui n'auront ainsi plus besoin de se rendre à l'Agence Pôle Emploi de Narbonne. heures d'ouverture de l'agence :

Lundi, mardi, mercredi : de 8h30 à 16h30

Jeudi de 8h30 à 12h30

Vendredi : de 8h30 à 15h30

SALAIRES DES VENDANGES

Les salaires des travailleurs saisonniers pour les vendanges ne peuvent pas être inférieurs aux barèmes prévus par la convention collective de travail de la zone viticole du département de l'Aude :

• coupeurs, videurs de seaux, porteurs : 9€ par heure

• tractoristes : 9,33€ par heure

• majoration pour les heures effectuées au-delà de 35 heures par semaine : 25% de la 36^e à la 43^e heure; 50% à partir de la 44^e heure

• majoration de 50% du salaire horaire pour le travail de nuit (entre 21h et 5h)

• indemnité de sacquette = 0,68€ par journée

• vin : 1,5 litre par journée

• indemnité de congé payé : 10% du salaire

La convention collective est consultable en mairie.